Mars 2003

Volume 2, Numéro 3

Centre Technologique des Résidus Industriels

INFOCTRI

Dans ce numéro :

La ligniculture en Abitibi-Témiscamingue, ça bouge en « clone »	2
L'implantation de dispositifs expérimentaux en ligniculture	2
Clinique en fiscalité forestière	2
Formation sur la voirie forestière	3
L'estimation de l'âge des épinettes noires	3
Report du début de la période de dégel - 2003	3
L'informatique au service de la logistique forestière	4
« Le rendement soutenu au Québec : La réalité derrière le discours »	4
Colloques et activités	5

Il fait tellement froid cette année, que la période de dégel est retardée et même le nouveau budget du ministère a eu un léger dégel pour le milieu forestier.

L'industrie forestière profitera de crédits de 18 millions pour la construction de chemins forestiers et de 5 millions pour la mise en valeur des forêts privées.

La superficie des aires protégées est doublée

« Comme citoyen et comme compagnie, nous sommes favorables aux aires protégées. Mais le débat sur les coûts sociaux est escamoté. Ça sera trois semaines de chômage l'été prochain pour les 150 travailleurs de la scierie de La Sarre. Et 1,2 million par année en moins pour nos entrepreneurs forestiers. »

Ce n'était pas la colère, mais ce n'était pas l'enthousiasme non plus. Jean Roy, le vice-président bois d'œuvre des Industries Norbord Inc. de La Sarre, pensait surtout aux impacts et à de nouveaux volumes de bois pour alimenter ses usines, après l'annonce de la désignation de sept nouvelles aires protégées, une superficie de 3200 km², par les ministres de l'Environnement, André Boisclair et des Ressources naturelles, François Gendron.

Boisées, marécageuses ou aquatiques, ces aires échappent dorénavant à l'emprise des industries minière, forestière et hydraulique. Du coup, le Québec double de 2,8 % à 5,3 % sa superficies consacrée à la préservation de la biodiversité.

Baie de Boastwain, péninsule de Ministikawatin, réserve de la rivière Harricana nord, plaine de la Missisicabi, collines de Muskichii, lacs Vaudray et Johannès et réserve du Lac Sabourin, les compagnies Norbord et Domtar possédaient toutes deux des droits de coupe (CAAF) dans les secteurs d'Abitibi désignés, surtout Norbord.

« Espérons, dit Jean Roy, que le choix des secteurs protégés a été plus scientifique qu'opportuniste. Pourquoi en effet protéger davantage l'esker du lac Joannès, que celui d'Amos, La Sarre ou Berry. » Les lacs Joannès et Vaudray sont à l'origine du combat entrepris il y a une quinzaine d'années par le chanteur Richard Desjardins pour bousculer les habitudes dans cette industrie.

À première vue d'ailleurs, Desjardins avait des motifs d'être mécontent après cette annonce. Contrairement à l'attente générale, les bois Kekeko et Kanasuta, qui lui tiennent particulièrement à cœur, sont exclue de l'annonce. En novembre dernier, Desjardins avait réussi à empêcher Norbord de couper 150 hectares à Kanasuta. Un précédant au Québec.

Extrait de l'article « La superficie des aires protégées est doublée » de Camille Beaulieu, paru le 5 mars 2003 dans La Presse AFFAIRES.com

La ligniculture en Abitibi-Témiscamingue, ça bouge en « clone »

La section régionale du RLQ, avec la complicité de plusieurs chercheurs de la Chaire industrielles CRSNG-UQAM-UQAT en aménagement forestier durable, fut très active au cours des six derniers mois de l'année 2002. En effet, plusieurs projets de recherche ont pris place l'été dernier, soit :

- l'implantation de dispositifs expérimentaux en ligniculture;
- l'analyse rétrospective des plantations du canton Hébécourt;
- le développement de techniques de préparation de terrain propre aux friches;
- la détermination des effets de la préparation de terrain au « Bull Hog » sur la fertilité et la productivité;
- L'élaboration d'un protocole de recherche pour la fertilisation et la compétition intra et interspécifique.

Ces projets feront sûrement progresser les connaissances dans le domaine de la ligniculture en Abitibi-Témiscamingue.

L'implantation de dispositifs expérimentaux en ligniculture

Dans le cadre du programme « Initiatives stratégiques régionales », le RLQ a implanté au printemps dernier quatre dispositifs expérimentaux pour évaluer la productivité d'épinettes blanche et de Norvège améliorées génétiquement et de peuplier hydride.

Deux des sites se situent à l'intérieur de forêts d'enseignement et de recherche, soit dans la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet à Duparquet et la Forêt d'enseignement et de recherche Harricana à Amos. Les deux autres sites se situent en forêts publique et privée. Le premier est situé à proximité du village de Duparquet dans l'aire commune Tembec-Norbord, à l'intérieur du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest et l'autre à Angliers chez un propriétaire de forêt privée dans le MRC du Témiscamingue.

Au total, la superficie couverte par les dispositifs expérimentaux représente 34,8 hectares et plus de 63 000 plants expérimentaux. Cet important projet permettra d'évaluer la productivité de vingt familles d'épinette blanche, vingt familles d'épinette de Norvège et de huit clones de peuplier hybride. Tous ces plants sont répartis en blocs et en parcelles de plantations pure et mixte et leurs performances pourra être suivie dans le temps. De plus, trois stations météo ont été implantées sur le site de la forêt d'enseignement du lac Duparquet permettant de faire le parallèle entre les variables climatiques et la survie et la croissance des essences étudiées.

Ce projet fut élaboré par une équipe de chercheurs de l'UQAT, de la Direction de la recherche forestière et du Service canadien des forêts.

Texte de Stéphane Gaussiran, coordonnateur du Réseau Ligniculture Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Clinique en fiscalité forestière

Le syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec le CTRI, a offert aux conseillers forestiers et aux producteurs forestiers de la région, une clinique sur la fiscalité forestière. Deux cliniques ont été données dans la région, une à Amos le 15 février dernier et l'autre à Rouyn-Noranda le 21 février. 50 personnes ont bénéficié de ces formations et près d'une vingtaine d'autres ont signalé leur intérêt.

Dans le futur, d'autres cliniques pourraient être offertes par le Syndicat de producteur de bois, tel que, l'abattage directionnel, l'entretien de scie à chaîne et débroussailleuse, l'évaluation forestière, l'aménagement multi-ressources,…

Si vous désirez avoir plus d'information ou signaler votre intérêt pour l'une ou l'autre de ces cliniques, vous pouvez communiquer avec François Ouellet au SPBAT, au (819) 762-0865. Je vous rappelle que ces cliniques sont pour les producteurs forestiers et pour les conseillers forestiers.

Formation sur la voirie forestière

Une formation portant sur la voirie forestière sera offerte par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, à tous les ingénieurs forestiers de l'Abitibi, du Témiscamingue et du Nord-du-Québec, intéressés par ce sujet. Cette formation concerne principalement le contexte de travail de la grande forêt publique.

Rappelons que pour que cette formation ait lieu, l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec doit avoir le nom d'au moins 10 personnes par groupe. L'activité sera donnée par régions regroupées. Voici les deux régions regroupées:

- L'Abitibi et Nord du Québec
- Outaouais et le Témiscamingue

Si cette formation vous intéresse, vous devez communiquer avec Jacques Moisan, ing. f., au (418) 650-2411 ou par fax au (418) 650-2168 et lui indiquer dans quelle région vous préférez assister à cette formation.

L'estimation de l'âge des épinettes noires.

L'épinette noire développe un système racinaire adventif à la base de sa tige. Le développement d'un système racinaire adventif caulinaire, couplé à l'accumulation de matière organique dans le temps, font en sorte que le collet de l'arbre mature se situe aujourd'hui dans la souche, sous le niveau du sol. Afin de vérifier la validité d'un décompte des cernes annuels de croissance au niveau du sol pour la détermination de l'âge de l'épinette noire, les souches de 39 arbres en sous-étage de peuplier faux-tremble ont été récoltées, coupées en sections transversales de 2 cm d'épaisseur et interdatées. L'interdatation dans la souche a permis d'identifier de 3 à 19 années de plus qu'avec la méthode de datation traditionnelle (décompte des cernes annuels de croissance au niveau du sol). Les arbres ont démontré un défilement inverse de la partie enfouie de la tige, de telle sorte que les cernes de croissance les plus récents étaient progressivement absents des sections les plus près du collet. Presque tous les arbres ont eu une croissance juvénile horizontale ou sinueuse, période de croissance aujourd'hui englobée dans la souche par le développement des racines adventives. Cette sous-estimation de l'âge des épinettes noires matures semble être à l'origine des différentes périodes d'installation après feu rapportées dans la littérature.

Source: Résumé de recherche d'Annie Desrochers et Réjean Gagnon, publié en 1997 dans le Can. J. For. Res., Vol 27, 1263-1267 p.

Report du début de la périodes de dégel - 2003

Le temps exceptionnellement froid des dernières semaines entraîne le report du début de la période au cours de laquelle les limites de charges autorisées sont réduites en raison du dégel. Le début de la période de dégel sera ainsi décalé d'une semaine dans chacune des zones par rapport à ce qui avait été initialement prévu. La date de fin demeure quant à elle inchangée. Voici les dates pour la période de dégel pour les trois zones du Québec.

Zone	Ville et région	Période
1	Sud de la province : Au sud de Ste-agathe des monts, Grand-mère, Québec, Montmagny, Rivière du loup.	17 mars au 10 mai 2003 À partir de 00 h 01
2	Témiscamingue, Réserve faunique La Vérendrye, Lac St-Jean, Côte-Nord et Gaspésie.	24 mars au 17 mai 2003 À partir de 00 h 01
3	Abitibi (au Nord de Rouyn-Noranda et Val d'or), Chapais, Chibougamau.	31 mars au 24 mai 2003 À partir de 00 h 01

Si vous désirez consulter la carte indiquant les limites des trois zones, voici l'adresse Internet:

www.mtq.gouv.qc.ca/marchandises/camionnage/charges/degel_zones.htm

L'informatique au service de la logistique forestière

Il peut se passer jusqu'à un an entre la coupe d'un arbre et son utilisation. Douze mois au cours desquels la matière première est mal utilisée et pendant lesquels les stocks s'accumulent, faute d'une bonne communication entre les divers acteurs du milieu forestier. Un gaspillage d'argent et d'énergie.

C'est pour mieux comprendre toute cette logistique de l'industrie forestière, qu'est né en 2002 FOR@C, à l'initiative du centre de recherches sur les technologies de l'organisation réseau (CENTOR) de l'Université Laval. L'Université Laval, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), Développement économique Canada et près d'une douzaine de partenaires industriels comme Tembec, Domtar et le CRIQ contribuent au financement de la mission.

FOR@C travaille à mettre en réseau l'ensemble des intervenants de l'industrie forestière afin de réduire les coûts de gestion. « Notre but est de créer des outils de gestion en vue de synchroniser toute cette chaîne, d'amener plus rapidement la forêt au client » précise Mme d'Amours, directrice du FOR@C. Le consortium représente un vaste projet de 9,7 millions $ répartis sur cinq ans. FOR@C permettra, entre autre, la réalisation d'une plate-forme informatique, simulant au moyen de logiciels les différentes contraintes de l'industrie forestière, que ce soit en termes d'approvisionnement ou de demandes du client.
Au-delà des contraintes technologiques, la directrice de FOR@C estime que son « plus gros problème, c'est la gestion du changement. Modifier les façons de faire d'une industrie conservatrice en y intégrant les technologies de l'information technologique ce n'est pas facile » Les experts de FOR@C sont toutefois d'avis que l'industrie n'a pas le choix. « Les coûts logistiques représentent jusqu'à 30% du chiffre d'affaires d'une entreprise, poursuit Sophie D'Amours. L'accumulation des inventaires entraîne un véritable gaspillage. »

Le 13 février dernier, une dizaine de personne de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue, ont participé à un atelier de travail à Amos, donné par FOR@C. Cet atelier a permis d'initier ces gens à cette nouvelle technologie et au principe de gestion viser par ce projet. Activité, qui dans l'ensemble, a été très apprécié par les participants.

Source : Texte de André Magny « L'informatique au service de la logistique forestière » paru dans LE SOLEIL, le 3 mars 2003

« Le rendement soutenu au Québec : La réalité derrière le discours »

Le 25 février dernier, M Louis Bélanger, professeur en aménagement intégré à l'Université Laval, a présenté une allocution sur un sujet très chaud dans le monde forestier, aux midis de la foresterie de l'UQAT. « Le rendement soutenu au Québec : La réalité derrière le discours ». M. Bélanger a débuté sa conférence en déclarant que la forêt québécoise était gérée de façon non durable et qu'une rupture de stock était à prévoir.

Le rendement soutenu est le premier sujet qu'il a abordé. Il déplore la façon dont les calculs de rendement sont réalisés car le niveau de coupe dépend en partie d'un programme de travaux sylvicoles qui devait accroître la production future de bois. Il faut mentionner que les effets réels de ces travaux ne sont pas connus, alors si ces derniers ne donnent pas les résultats escomptés on a une surexploitation de la forêt. Il estime le niveau de coupe excédentaire à 15 %. Il a montré clairement du doigt le MRN pour sa négligence. M. Bélanger leur reproche de ne pas gérer les forêts publiques selon des principes de précaution, c'est-à-dire en posant des hypothèses conservatrices, en implantant un système de suivi et en consultant les experts.

L'accroissement inquétant de la coupe. De 1995 à 1999, le niveau de coupe a augmenté de 32 % soit 26,5 millions de m³ de bois. Cette hausse s'explique par le déficit de matière ligneuse survenu aux Etats-Unis suite à la protection de grandes aires protégées et où le Québec a comblé ce manque par une exportation de sa ressource.

Le principe de précaution malmené par le manuel d'aménagement forestier. Le traitement d'éclaircie précommerciale est ici remis en cause non pas pour son fondement, mais bien pour un avantage qui lui a été attribué et qui en fait s'avère faux. M.Bélangé a insisté sur le fait que ce choix a été basé sur une seule étude dans le sud du Québec et sur une revue générale de littérature. Dès 1994, des chercheurs ont informés le MRN des doutes qu'ils avaient quant à la capacité du traitement à produire plus de bois. Ainsi, 14 ans après cette décision, un comité scientifique conclut « qu'une augmentation du volume marchand à l'hectare à l'âge d'exploitabilité ne fait pas partie des avantages d'un éclaircie précommerciale ».

Le processus d'amélioration continue. Étant donnée que le MRN n'est pas doté d'un système de suivi adéquat, ce dernier est dans l'impossibilité d'affirmer que tout se passe bien et qu'il n'y a pas de problème de surexploitation.

Source : Extrait du texte de Caroline Drapeau, étudiante à la maîtrise en biologie à l'UQAT.

Colloques et activités (En rouge : activités en région)

Congrès 2003 de la conférence des coopératives forestières du Québec (CCFQ)

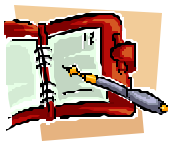

Quand et où : 2 au 4 avril 2003, à Sainte-Foy

Pour plus d'information, appelez au (418) 651-0388

9e édition des ateliers conférences sur le séchage du bois

Quand et où : 24 et 25 avril 2003, à Québec

Pour plus d'information appelez au (418) 657-7916 ou consultez le site Internet **www.cifq.qc.ca**

Le mois de l'arbre

Quand et où : mai 2003

Pour plus d'information, consultez le site Internet **www.mrn.gouv.qc.ca/maf/** ou communiquez avez l'AFAT.

9e Congrès forestier national du Canada

Quand et où : 1er et 2 mai 2003, à Ottawa

Pour plus d'information consultez le site Internet **http://nfc.forest.ca/homex.html**

1er Congrès annuel du conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

Quand et où : 7 au 9 mai 2003, à Québec

Pour plus d'information consultez le site Internet **www.cifq.qc.ca**

Log for

Quand et où : 4 au 6 sept 2003, au centre de foires de Québec

Pour plus d'information, communiquez avec Mark Cusack au 1-888-454-7469

Congrès annuel 2003 du Conseil du peuplier du Canada : « La sylviculture du peuplier: des plantations et des forêts naturelles »

Quand et où : 16 au 19 septembre 2003, ;à Rouyn-Noranda

Pour plus d'information, communiquez avec Annie Desrochers au (819) 732-8809 poste 327 ou consultez le site Internet

http://www.poplar.ca/agm2003f.htm

XII e Congrès forestier mondial 2003

Quand et où : 21 au 28 septembre 2003, à Québec

Pour plus d'information, communiquez avec Jacques Babin (418) 694-2424 ou consultez le **www.cfm2003.org**

Centre Technologique des Résidus Industriels

Isabelle Fortin, ing f.
Agente de développement technologique
551, 1ère rue Est
Amos, Québec
J9T 3Y7

Téléphone : (819) 732-8809 Poste 326
Télécopie : (819) 732-8805
ctri@uqat.ca
isabelle.fortin@uqat.ca

Un lien direct avec votre milieu forestier